



## **Conseils pratiques pour l'utilisation des médias sociaux**

### **Conseil No 1**

#### **« Pionniers un jour, Pionniers toujours »**

Vous représentez les Pionniers et Pionnières du Cégep de Rimouski 24 heures sur 24, pas seulement lorsque vous vous entraînez ou bien lorsque vous êtes en compétition. Même après votre passage au collégial, vous y demeurerez associé. En tant qu'ambassadeur, vous devez donc faire honneur à votre organisation en tout temps. C'est aussi ça, faire partie d'un programme sportif.

### **Conseil No 2**

#### **« Être un athlète, c'est être une personnalité publique »**

Ne vous cachez pas derrière un pseudonyme lorsque vous communiquez sur les réseaux sociaux. Dites clairement qui vous êtes et ce que vous faites, question d'éviter toute confusion. N'hésitez pas à partager vos expériences positives en tant qu'athlètes. Les gens aiment sentir qu'ils ont un accès privilégié à ce qu'ils ne peuvent vivre. Soyez vous-même !

### **Conseil No 3**

#### **« Il n'y a rien de privé sur les médias sociaux »**

Bien que vous puissiez croire que de restreindre l'accès à votre page Facebook ou votre compte Instagram vous protège, tout ce que vous écrivez sur les médias sociaux est public. Certains moteurs de recherche peuvent garder en archive des messages, photos et vidéos plusieurs années après leur publication initiale, et ce, même si vous les effacez. En termes clairs, dès que vous cliquez sur « envoyer », vous perdez le contrôle de la diffusion. Vous ne savez jamais combien de personnes peuvent avoir transféré ou fait une copie de vos envois, ou bien l'avoir diffusé à leur tour de la façon dont ils désirent, dans un ton différent ou bien hors contexte. De plus, souvenez-vous que les journalistes peuvent, et ne se gênent pas, utiliser vos commentaires sur les médias sociaux en tant que déclaration officielle, et que l'interprétation qui en est faite n'est pas toujours celle que vous auriez souhaité. Tout ce que vous écrivez peut potentiellement servir dans une histoire et être utilisé négativement contre vous. Les paroles s'envolent mais les écrits et les images restent !

### **Conseil No 4**

#### **« Ce qui se passe à Vegas reste... sur vos comptes »**

Il va sans dire que des photos de vous « sur le party » avec un survêtement des Pionniers ne sont pas appropriées. Mais au-delà de cet exemple, êtes-vous à l'aise à 100% avec ce que vous affichez et écrivez sur les médias sociaux ? Posez-vous la question : dans dix ans, lorsqu'un moteur de recherche trouvera ces messages ou ces photos de vous quand on tapera votre nom, en serez-vous fier ? Sachez que les employeurs sont de plus en plus nombreux à jeter un coup d'œil sur le profil Facebook ou Instagram d'un candidat à un emploi pour se forger une opinion. Certaines portes peuvent malheureusement se

refermer bêtement de cette façon. Soyez certains que ce que vous publiez sur les médias sociaux ne reviendra pas vous hanter plus tard !

#### **Conseil No 5**

##### **« La meilleure solution face à une erreur est de l'admettre et de la corriger »**

Soyez certains d'avoir la bonne information avant de la transmettre. Si vous réalisez malgré tout que vous avez écrit des choses que vous regrettez ou bien que vous avez transmis des informations erronées, corrigez les faits rapidement. Si vous décidez de modifier un message antérieur inscrit sur un blogue, indiquez clairement que vous l'avez fait. Soyez honnête !

#### **Conseil No 6**

##### **« Pensez à l'équipe »**

Ne partagez jamais d'informations qui pourraient compromettre votre équipe. Par exemple, des stratégies, des blessures que vous ou des coéquipiers ont subies, des incidents dommages qui se passent à l'entraînement ou dans le vestiaire, etc. Ne parlez pas non plus négativement à propos d'un adversaire, d'un pays, d'une organisation ou d'une marque. Ne donnez pas la chance aux compétiteurs d'utiliser contre vous ce que vous avez inscrit sur les médias sociaux.

#### **Conseil No 7**

##### **« Attention à votre langage »**

Soignez votre français en portant attention aux fautes d'orthographe et de grammaire. Quant au contenu, dites-vous que si ce message n'est pas acceptable dans une discussion face-à-face, il ne l'est pas plus sur Internet. Sacrer ou émettre des commentaires disgracieux ne vous fera jamais bien paraître. Évitez également de vous engager dans une dispute et de répondre négativement à certains messages désobligeants qui vous touchent personnellement ou qui touchent votre organisation. La tentation est souvent forte d'alimenter la polémique, mais ce genre de dérapage ne peut que finir par nuire à vous et à votre équipe. Règle de base : dans le doute on s'abstient !

#### **Conseil No 8**

##### **« Différencier les messages privés des messages publics »**

Ça peut sembler absurde, mais il est important de savoir faire la différence entre un message privé et un message public sur les médias sociaux. Tant sur Facebook que sur Twitter ou Instagram, on peut interpeller un autre membre par son nom, ce qui peut faire penser qu'il s'agit alors d'une discussion privée. Il pourrait être fâché de réaliser après coup que vous en avez trop dit au public, alors que vous croyiez que seul votre interlocuteur allait recevoir ce message. Si ces explications vous semblent floues, n'hésitez pas à consulter la section « aide » de votre média social préféré. Mieux vaut prévenir que guérir !

*En outre, rappelez-vous qu'une activité en ligne peut sembler anodine pour quelqu'un, mais avoir des conséquences graves pour d'autres. Réfléchissez avant d'écrire !*

#### **Paramètres de confidentialité**

Question de sécurité, il est utile de consulter la rubrique « Confidentialité » des médias sociaux sur lesquels vous êtes actifs. Vous en saurez plus sur la façon dont on utilise vos informations, et serez alors en mesure de juger si cette situation vous convient, ou bien si des changements dans la section « Paramètres de confidentialité » s'imposent. Posez-vous simplement la question : quelle information suis-je à l'aide de dévoiler à des étrangers ? Rappelons que même si tout ce que vous diffusez est public, il est à tout le moins possible d'en limiter l'accès à vos amis et contacts seulement.

### **Les Pionniers et Pionnières sur les médias sociaux**

En terminant, nous vous invitons, si ce n'est pas déjà fait, à devenir un abonné de la page Facebook des Pionniers et Pionnières du Cégep de Rimouski. C'est en quelque sorte une forme de publicité pour vous, les athlètes, puisque c'est souvent de vous dont nous allons parler sur les comptes de médias sociaux des Pionniers. N'hésitez pas à en partager le contenu à vos amis et à les inviter à joindre les comptes des Pionniers. Vous êtes les meilleurs ambassadeurs possibles, puisque vous êtes au cœur même du produit. Vous êtes donc les personnes les plus crédibles pour relayer les informations concernant le programme des Pionniers sur les médias sociaux. Plus cette communauté grandit, plus il y a des gens au courant de ce que vous faites et plus il y a des gens qui risquent d'assister à vos compétitions parce qu'ils l'auront appris sur les médias sociaux. Donc en bout de ligne, c'est vous qui allez en bénéficier !

**\*Adaptation du *Guide-conseil pratique pour l'utilisation des médias sociaux* du programme sportif Rouge et Or de l'Université Laval et des Dynamiques du Cégep de Sainte-Foy.**